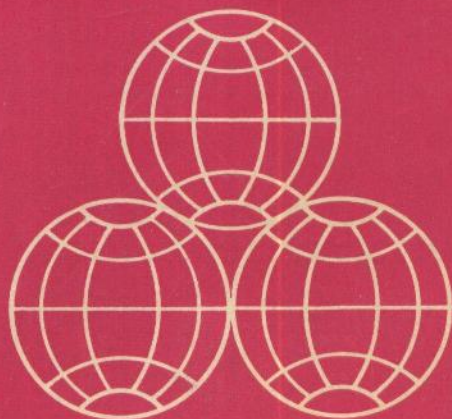


collection

1961



Tiers-Monde

PROBLÈMES DES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

LES NATIONS UNIES CHANTIER DE L'AVENIR

TOME II

LES NATIONS UNIES
AU SERVICE DE LA PAIX

Institut d'étude du développement économique
et social de l'université de Paris

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

COLLECTION
" TIERS MONDE "

Problèmes des pays sous-développés

LES NATIONS UNIES CHANTIER DE L'AVENIR

TOME II

LES NATIONS UNIES
AU SERVICE DE LA PAIX



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

1962

Table des matières

Ch. CHAUMONT : Préface	5
Dag HAMMARSKJOELD : L'élaboration d'un cadre constitutionnel de coopération internationale	11
Philip Noel BAKER : Le désarmement universel : impératif prioritaire du progrès économique et social	21
René CASSIN : Vers l'organisation de la vie internationale. De la Société des Nations aux Nations Unies d'aujourd'hui	35
Charles CHAUMONT : Le maintien de la paix et l'évolution de la sécurité collective	56
Charles CHAUMONT : L'esprit conquérant des Nations Unies et l'extension de leur compétence	78
Pierre COT : L'évolution de la sécurité collective en fonction de l'évolution de la science	96
Georges FISCHER : Les organisations non gouvernementales et les institutions internationales	113
André GANEM : Le financement des Nations Unies	129
S. HESSEL : Le secrétariat des Nations Unies et la fonction publique internationale	145
H. HOPPENOT : La diplomatie à l'intérieur des Nations Unies	165
Pierre JUVIGNY : Les droits de l'homme et les Nations Unies	187
Jacques KAYSER : La liberté de l'information et les Nations Unies	208
Paul REUTER : La justice internationale dans le système des Nations Unies	221
Paul-Henri SPAAK : Dix ans d'expérience des Nations Unies	234
Table ronde : Mme P. BASTID, R. DE LACHARRIÈRE, M. SCHUMANN : L'évolution des techniques d'action des Nations Unies dans les conflits internationaux	249
Table ronde : Pierre COT, J. FOUQUES-DUPARC, Henri LAUGIER : La révision de la Charte des Nations Unies	273
Guillaume-Georges PICOT : Les différents avenir possibles des Nations Unies	304

L'INSTITUT D'ÉTUDE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Les problèmes que posent la transformation économique rapide et l'aspiration ardente vers le progrès social de vastes contrées en voie de développement accéléré se révèlent aujourd'hui comme étant d'une singulière gravité, tant par leurs incidences sur la politique mondiale que par les responsabilités qu'ils imposent à la conscience des peuples plus évolués.

La connaissance que nous avons de ces problèmes et surtout de leurs solutions possibles reste très fragmentaire. Un puissant effort d'études et de recherches, ainsi que d'enseignement et de diffusion des informations disponibles, s'impose donc comme une urgente nécessité.

C'est à ces préoccupations générales que répond la création par décret en date du 16 octobre 1957 d'un Institut de l'Université de Paris pour l'étude des problèmes du développement économique et social.

Soucieux de ne pas se limiter à des études académiques théoriques, l'Institut conserve le contact le plus étroit avec les réalités concrètes, en assurant une active participation à ses travaux de représentants du secteur privé (industriel, commercial, financier, agricole), de fonctionnaires, nationaux, étrangers, ou internationaux. Les études et recherches de l'Institut ont un caractère largement interdisciplinaire et les problèmes étudiés sont explorés à l'aide des techniques des diverses sciences expérimentales, sociales et humaines, comme des techniques et sciences de l'ingénieur.

La création et l'action de l'Institut sont fondées sur l'affirmation que le développement économique et le progrès social des pays pauvres constituent un objectif prioritaire s'imposant à l'attention vigilante des nations plus avancées, ceci dans l'intérêt réel d'une vraie collaboration internationale, se consacrant au service de l'homme, et écartant toute action de politique de puissance, nationale et égoïste. Un tel objectif est aujourd'hui, plus que jamais, à l'ordre du jour. Cette conception réaliste — au sens élevé du terme — d'une solidarité internationale peut s'accommoder de la diversité de régimes, d'institutions, d'idéologies qui caractérise la collectivité internationale contemporaine, enrichie sans cesse de nouveaux membres.

L'ASSOCIATION « TIERS MONDE »

Cette Association a été fondée pour aider aux recherches sur les problèmes que pose le développement économique et social des pays sous-développés. Ces pays constituent le « Tiers Monde » de notre univers; des centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants y vivent dans des conditions qui ne sont pas dignes de l'homme.

L'Association « Tiers Monde » souhaite aider l'effort de recherche et d'enseignement déjà entrepris par l'Université de Paris qui a créé un Institut d'Étude du Développement économique et social; elle a l'espoir de rassembler toutes les bonnes volontés, nationales et internationales, en multipliant les contacts et les échanges de pensée entre Français métropolitains, citoyens de la Communauté, étrangers de tous les horizons géographiques, ressortissants de tous les pays du Tiers Monde sans distinction de nationalité, de race, de sexe ou de religion.

L'Association « Tiers Monde » fondée par M. H. Laugier, est présidée par M. François Perroux. Son siège est à PARIS, 96 boulevard Raspail (VI*), où toutes informations complémentaires peuvent être obtenues.

On adhère à l'Association « Tiers Monde » (C.C.P. PARIS 87-48.38) :

— comme membre actif : cotisation annuelle minimum 5 NF.

— comme membre donateur : cotisation annuelle minimum 100 NF.

LA REVUE « TIERS MONDE »

dont le directeur est M. François PERROUX, Professeur au Collège de France, a été fondée par le professeur Henri LAUGIER, ancien Secrétaire général-adjoint des Nations Unies.

ABONNEMENTS ET VENTE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Département des Périodiques : 1 place Paul-Painlevé - Paris 5^e

Tél : ODE 64-10

CCP : Paris 392-33

ABONNEMENTS ANNUELS POUR L'ANNÉE 1961

France, Communauté : 20 NF

Etranger : 24 NF

Le numéro : 6 NF